
PARTIE NON OFFICIELLE

LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

Tous les amis du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, anciens élèves ou non, — et ils sont très nombreux dans notre diocèse — ont lu avec émotion la récente communication de M. le Chanoine Dumais à la presse de notre province où M. le Supérieur de cette belle et florissante institution, qu'une pénible épreuve vient d'atteindre en plein développement, annonce au public canadien-français que "vendredi, le 1er septembre prochain, l'année scolaire reprendra normalement son cours régulier".

L'incendie du 2 août, qui s'annonçait comme un désastre et qui jeta l'angoisse dans des milliers de cœurs, n'aura donc pas eu, grâce à Dieu, de suites irréparables. Les pertes très sensibles éprouvées par le Collège, et qui ont éveillé tant de sympathie dans nos âmes, n'auront donc servi, en définitive, qu'à mettre de nouveau en relief l'esprit de foi et le courage indomptable des directeurs d'une institution, dont les traditions catholiques les plus pures sont le plus beau patrimoine et qui fait preuve, en toutes ses entreprises, d'un remarquable esprit de progrès.

Nos vœux les plus sincères accompagnent M. le Chanoine Dumais et ses vaillants collaborateurs dans l'œuvre de restauration qu'il leur faut reprendre, aujourd'hui, et qu'ils sauront mener à bonne fin, pour le plus grand bien de la cause catholique et de notre chère province.

LA DIRECTION

CAUSERIE DE LA SEMAINE

DEUXIÈME CENTENAIRE DE NOTRE-DAME DE FOY AU CANADA

III

A peine Notre-Dame de Foy avait-elle pris possession de son humble sanctuaire de la *coste* Saint-Michel, qu'elle se plut à y manifester par des prodiges sa puissance et sa bonté.